

POLITIQUE EN AGRICULTURE URBAINE

JANVIER 2020



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	▶ 5
Lexique	▶ 6
Mise en contexte	▶ 7
Types d'agriculture urbaine	▶ 9
Bénéfices associés à l'agriculture urbaine	▶ 10
L'agriculture urbaine à Longueuil en bref	▶ 11
L'agriculture urbaine privée	▶ 12
L'agriculture urbaine participative	▶ 14
L'agriculture urbaine commerciale	▶ 15
Développement de l'agriculture urbaine	▶ 16
Défis et enjeux	▶ 16
Vision	▶ 17
Orientations et chantiers	▶ 18
Mise en œuvre	▶ 22
Plan d'action	▶ 22
Suivi de la mise en œuvre	▶ 26
Bibliographie	▶ 27



LONGUEUIL, VOTRE PARTENAIRE EN AGRICULTURE URBAINE

Le développement des saines habitudes de vie et la lutte contre les changements climatiques se poursuivent de plus belle à Longueuil! Un autre jalon important vient en effet d'être posé avec l'élaboration de notre Politique en agriculture urbaine qui aura sans contredit des retombées positives sur la qualité de notre santé, notre alimentation et notre environnement.

En se dotant d'un cadre pour offrir davantage de milieux de vie qui favorisent la pratique de l'agriculture urbaine, Longueuil devient ainsi un partenaire pour bâtir collectivement une ville en santé et écoresponsable.

Certes, le succès de cette démarche repose sur la collaboration et la mobilisation de tous. Cette Politique en témoigne bien puisqu'elle est le fruit d'une réflexion commune entre la population, les organismes et les partenaires de notre milieu, et qu'elle reflète leurs préoccupations et leurs besoins, notamment en ce qui a trait aux enjeux environnementaux et aux habitudes de consommation en constante évolution. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à son élaboration.

Parmi la vingtaine d'actions identifiées dans cette Politique et dont la réalisation est prévue d'ici les cinq prochaines années, notons la promotion et l'intégration de l'agriculture urbaine dans les projets municipaux, l'augmentation des espaces dédiés aux jardins communautaires ou collectifs, ainsi que l'offre d'activités formatives.



Ceci n'est qu'un aperçu de toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Je vous invite à parcourir cette Politique pour en découvrir davantage et vous les apprivoier! Ensemble, favorisons l'essor de l'agriculture urbaine sur notre territoire, et ce, pour aujourd'hui, comme pour demain!

A handwritten signature in black ink that reads "Sylvie Parent".

Sylvie Parent
Mairesse de Longueuil

LEXIQUE

AMÉNAGEMENT COMESTIBLE :

Aménagement paysager intégrant des plantes comestibles (plates-bandes, bacs, etc.).

DÉSERT ALIMENTAIRE :

Portion de territoire habitable située à plus de 800 m d'un approvisionnement en aliments frais et nutritifs et dont la population a un faible statut socio-économique.

ÉCORESPONSABLE :

Qui s'efforce de respecter la nature et l'environnement au maximum.

INFRASTRUCTURE VERTE :

Réfère à la combinaison de pratiques de verdissage du territoire, de phytotechnologies, de stratégies de conservation des ressources naturelles et d'aménagement de systèmes ainsi que de technologies dont l'empreinte écologique est réduite au maximum.

JARDIN COLLECTIF :

Grand jardin où les responsabilités, les connaissances et les travaux sont partagés entre les participants. Une partie des récoltes est distribuée entre les participants au prorata des heures travaillées, et une autre peut être distribuée à des organismes communautaires.

JARDIN COMMUNAUTAIRE :

Petits îlots individuels mis à la disposition des citoyens pour y faire des jardins personnels.

JARDIN SOLIDAIRE :

Grand jardin où les responsabilités, les connaissances et les travaux sont partagés entre les participants. Une partie des récoltes est distribuée à des organismes communautaires, et une autre est distribuée entre les participants au prorata des heures travaillées ou vendue au grand public pour soutenir le financement de l'activité.

MULTIFONCTIONNALITÉ :

Qui possède plusieurs fonctions en plus de sa fonction principale.

TOIT VERT :

Toiture végétale, aussi appelée toiture végétalisée.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

Accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant à toute la population de satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

MISE EN CONTEXTE

Depuis quelques années, un intérêt grandissant pour la pratique de l'agriculture par la population citadine est observé. Cet engouement se reflète par l'apparition de nombreuses initiatives promouvant les bienfaits d'une alimentation saine et locale à même les milieux de vie.

Cet enthousiasme démontre la volonté des collectivités à se mobiliser dans le but d'obtenir une meilleure qualité de vie ainsi qu'une agriculture de proximité pour développer un système alimentaire résilient, sécuritaire et diversifié.

Au cours des cinq dernières années, plusieurs projets en agriculture urbaine ont émergé sur le territoire de Longueuil. D'ailleurs, la pratique de l'agriculture urbaine teinte plusieurs documents adoptés par le conseil de la Ville, dont le Plan stratégique de développement durable, la Politique d'habitation et du logement social et la Politique en saines habitudes de vie. Le prochain Plan d'urbanisme, en cours d'élaboration, intégrera également la notion d'agriculture urbaine.

Pour répondre à cette demande citoyenne grandissante et ainsi assurer l'intégration de l'agriculture urbaine dans la vie longueilloise, l'élaboration d'une véritable Politique en agriculture urbaine apparaît donc essentielle. Cette politique permettra notamment de bien cibler les actions qui répondront aux différents enjeux du territoire en lien avec l'agriculture urbaine.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR « AGRICULTURE URBAINE » À LONGUEUIL?

L'agriculture urbaine est une forme de pratique agricole qui est complémentaire à la production agricole périurbaine (en zone agricole). Elle regroupe des activités de production alimentaire, de transformation, de distribution et de mise en marché de la production locale au sein des milieux de vie. Elle valorise des productions écoresponsables, une saine gestion des matières résiduelles, procure plusieurs bénéfices paysagers, environnementaux, sociaux et éducatifs et contribue à l'enrichissement de la Ville en matière de biodiversité.

POURQUOI?

La Ville de Longueuil reconnaît l'importance des activités associées à l'agriculture urbaine et souhaite son développement afin d'améliorer la qualité de vie de sa population. Par cette démarche, Longueuil désire se doter d'outils nécessaires au développement de l'agriculture urbaine en tenant compte des réalités de ses différents milieux de vie ainsi que des attentes et des besoins de sa population.

Avec 23% du territoire de Longueuil situé en zone agricole, il est important que l'agriculture urbaine soit abordée comme une activité complémentaire agissant en synergie avec les activités agricoles actuelles et le développement de la zone agricole périurbaine.



À QUI S'ADRESSE LA POLITIQUE EN AGRICULTURE URBAINE?

La Politique en agriculture urbaine se veut un outil d'orientation et de mobilisation qui s'adresse autant aux citoyens et aux acteurs du milieu (groupes et organismes communautaires, commissions scolaires, etc.) qu'à l'organisation municipale afin de guider la mise en place de mesures concrètes en agriculture urbaine.

QUI A ÉTÉ CONSULTÉ?

La Politique résulte d'une collaboration et d'une concertation auprès des citoyens, de divers organismes sur le territoire ainsi que de représentants de différentes directions de la Ville de Longueuil, puisque c'est par ces acteurs que le développement de l'agriculture urbaine s'accomplira.

Les nombreux répondants au sondage sur l'agriculture urbaine réalisé en mai 2018 ont fait part de leurs pratiques actuelles, de leurs préoccupations ainsi que de leur intérêt concernant l'agriculture urbaine. Ces données ont été intégrées et ont guidé les réflexions menant à l'élaboration de la Politique.



TYPES D'AGRICULTURE URBAINE

Il existe trois grands types d'agriculture urbaine : privée, participative et commerciale. Chaque type peut regrouper diverses pratiques. Les actions de la Politique sont basées sur ces principes.

PRIVÉE

Pratiques individuelles

Initiatives citoyennes, soit sur des espaces extérieurs ou intérieurs, pour consommation personnelle et non destinée à la vente.

- ▶ *Jardins potagers dans les cours, bacs de jardinage sur un balcon, garde de poules urbaines, etc.*

PARTICIPATIVE

Pratiques collectives

N'ayant pas toujours la possibilité de cultiver à domicile ou désirant établir des contacts sociaux, certaines personnes s'orientent vers des espaces de jardinage communautaires, collectifs ou solidaires.

Pratiques institutionnelles

Pratique institutionnelle à des fins éducatives et sociales sur des propriétés institutionnelles, entre autres des écoles.

Pratiques publiques

Initiatives réalisées sur le domaine public (plates-bandes, parcs, saillies de trottoir, arbres fruitiers, etc.). Elles peuvent être de source individuelle, collective ou municipale.

- ▶ *Jardins communautaires et collectifs, jardins solidaires, jardins pédagogiques, jardins partagés, aménagements comestibles sur le domaine public, ruches, etc.*

COMMERCIALE

Pratiques commerciales

Production d'aliments à des fins de commercialisation ou réalisée par une organisation à but lucratif.

- ▶ *Serres commerciales, production d'aliments en bâtiment ou sur les toits, ruches, etc.*

BÉNÉFICES ASSOCIÉS À L'AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine est dite multifonctionnelle de par ses multiples activités et ses formes diverses. On lui reconnaît de nombreux impacts positifs sur la population et les milieux de vie.

FONCTION SOCIALE

- ▶ Sentiment d'appartenance et de sécurité
- ▶ Intégration sociale et intergénérationnelle
- ▶ Réappropriation citoyenne des lieux
- ▶ Pratique culturelle
- ▶ Loisir

FONCTION ÉCONOMIQUE

- ▶ Création d'emploi
- ▶ Réduction des dépenses alimentaires des ménages
- ▶ Économie sociale et solidaire
- ▶ Création de circuits courts de distribution alimentaire

FONCTION ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE

- ▶ Réduction des émissions de GES (limiter l'impact des transports)
- ▶ Accroissement de la rétention des eaux pluviales
- ▶ Atténuation des îlots de chaleur
- ▶ Amélioration du verdissement et de la biodiversité
- ▶ Amélioration de la qualité de l'air
- ▶ Restauration des sols urbains dégradés
- ▶ Embellissement des quartiers

FONCTION ALIMENTAIRE ET SANITAIRE

- ▶ Sécurité alimentaire
- ▶ Augmentation de la consommation de fruits et légumes
- ▶ Activité physique
- ▶ Saines habitudes de vie
- ▶ Traçabilité des aliments
- ▶ Accessibilité aux aliments locaux

FONCTION ÉDUCATIVE

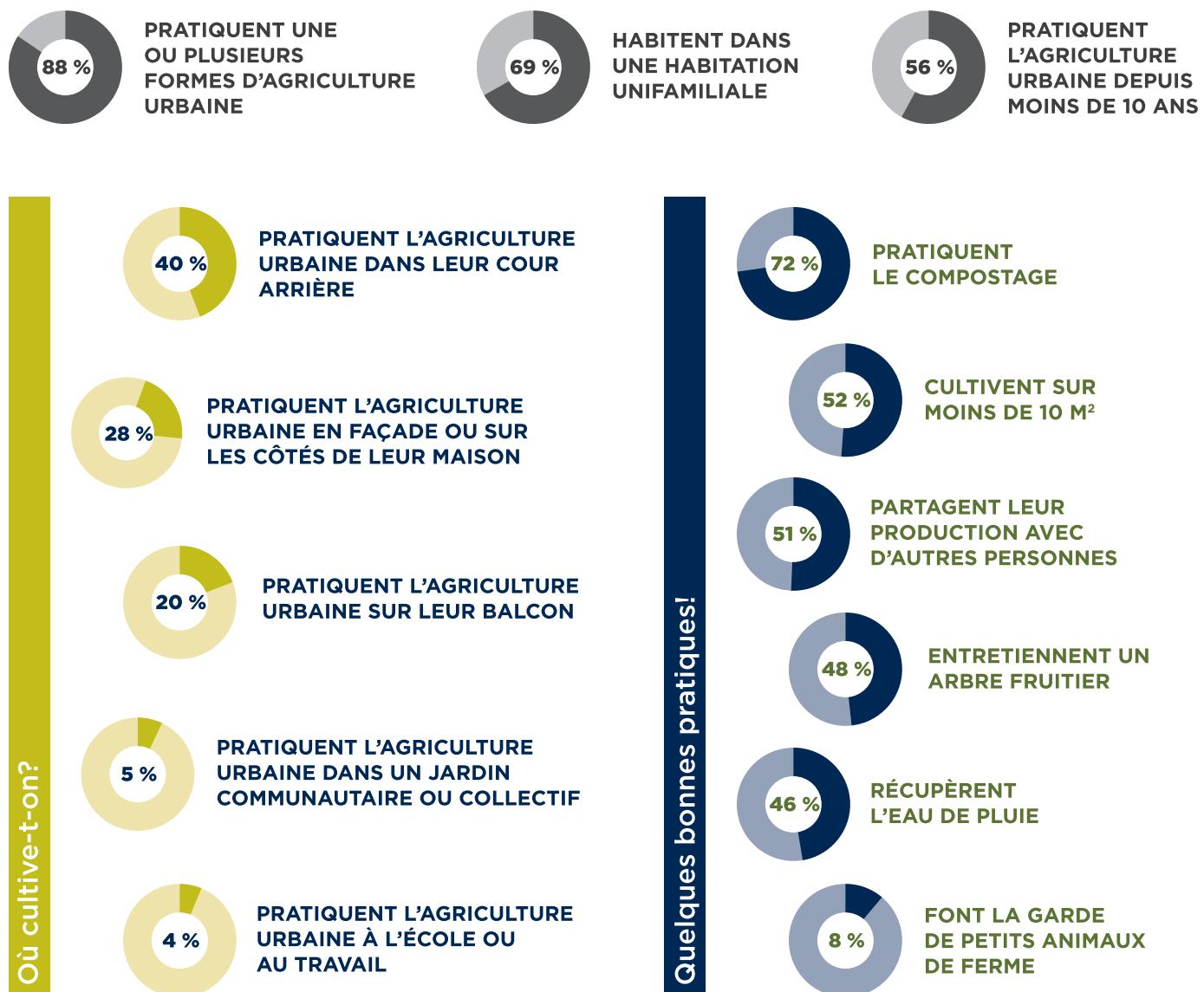
- ▶ Acquisition de connaissances sur la production et la valeur des aliments
- ▶ Valorisation des matières organiques (compost)

L'AGRICULTURE URBAINE À LONGUEUIL EN BREF

La Ville de Longueuil est située au sud de Montréal, dans l'agglomération de Longueuil. Cumulant 123 km² de superficie, dont 77% en zone urbaine, Longueuil est la cinquième ville la plus populeuse au Québec avec ses 246 406 habitants (décret 2019).

Le paysage de Longueuil a toujours été agrémenté d'activités d'agriculture urbaine. Avec l'intérêt grandissant de la population pour une alimentation plus saine, plusieurs initiatives en agriculture urbaine ont émergé à Longueuil, particulièrement depuis les dernières années.

Voici les faits saillants des pratiques agricoles urbaines tirés du sondage effectué par la Ville de Longueuil en 2018 en amont de l'élaboration de la présente Politique.

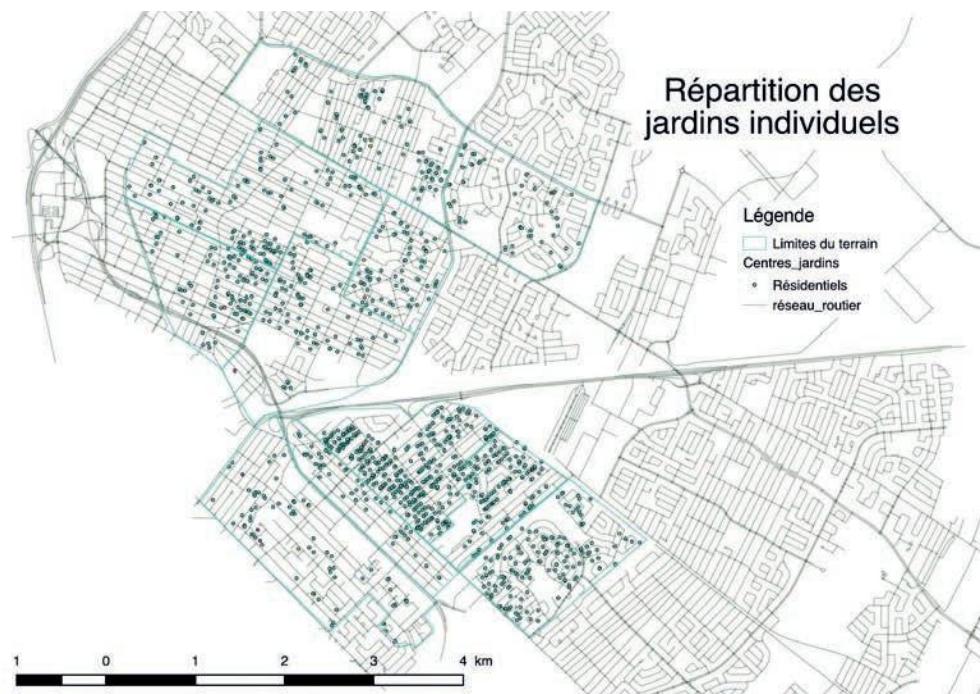


L'AGRICULTURE URBAINE PRIVÉE

Sur l'ensemble du territoire de Longueuil, près de 43% des ménages résident dans une maison unifamiliale isolée ou d'un autre type (jumelée, contiguë, etc.), et plus de 50% résident dans une habitation de deux logements ou plus. Lorsque l'on fait le portrait de l'agriculture urbaine privée sur le territoire, le type d'habitation et le mode de tenure (propriétaire ou locataire) ont une très grande influence sur le type d'agriculture urbaine privée pratiquée.

Plusieurs citoyens cultivent chez eux, que ce soit dans un potager ou simplement en pots. L'agriculture urbaine privée est cependant difficile à chiffrer, car elle touche différentes pratiques individuelles sur les terrains ou les balcons qui ne sont pas nécessairement visibles. Le portrait réalisé à l'été 2018 sur une portion du territoire repose sur une étude réalisée par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) de l'Université du Québec à Montréal pour Ouranos. La portion en turquoise de la carte identifie le territoire analysé. Seuls les jardins individuels ont été recensés.

CARTE :
RÉPARTITION DES JARDINS INDIVIDUELS DANS LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE



Cette étude a répertorié :

- ▶ 1 235 jardins individuels dans la zone à l'étude de 20,5 km²;
- ▶ Une superficie totale en culture d'environ 40 000 m², soit 0,2% de la superficie totale de la zone à l'étude (voir carte page 10).

Le sondage effectué par la Ville de Longueuil identifie les principales raisons qu'évoquent les citoyens pratiquant l'agriculture urbaine privée :

- ▶ Accès à des aliments frais;
- ▶ Plaisir de jardiner;
- ▶ Manger plus sainement;
- ▶ Intérêt pour l'environnement;
- ▶ Savoir d'où provient leur nourriture;
- ▶ Embellir leur milieu de vie.



L'AGRICULTURE URBAINE PARTICIPATIVE

Outre les activités d'agriculture urbaine privées, plusieurs initiatives collectives, institutionnelles et publiques ont été répertoriées sur le territoire. L'agriculture urbaine participative fait référence aux pratiques collectives, institutionnelles et publiques. Une quarantaine d'organisations (organisations à but non lucratif, institutions d'enseignement, bâtiments et lieux municipaux, installations du parc immobilier de l'Office municipal de l'habitation de Longueuil) ont été dénombrées sur le territoire; ces dernières réalisant plus de 60 initiatives.

Les initiatives participatives en agriculture urbaine :

- ▶ sont majoritairement portées par le secteur institutionnel et les organisations à but non lucratif;
- ▶ ont pour la plupart vu le jour en 2014 et 2015;
- ▶ sont pratiquées majoritairement sur des terrains privés.

Longueuil participe, accompagne et réalise plusieurs projets en lien avec l'agriculture urbaine :

- ▶ cinq jardins communautaires sont présents sur le territoire;
- ▶ des jardins communautaires sont aménagés dans différents parcs;
- ▶ des aménagements comestibles ont été introduits au parc Georges-Dor lors de son réaménagement;
- ▶ un projet de Jardinothèque est en cours à la bibliothèque Georges-Dor;
- ▶ un projet éducatif de ruches sur un bâtiment municipal a été réalisé;
- ▶ des projets culturels en lien avec l'agriculture urbaine sont proposés;
- ▶ une distribution de semences, de plants et d'arbres fruitiers se fait annuellement sur le territoire.



L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE

Les initiatives commerciales lucratives sont encore peu nombreuses sur le territoire. On peut noter la présence de quelques entreprises dédiées à la production agricole (services et vente).

Certaines organisations privées effectuent des activités d'agriculture urbaine, accessoirement à leur fonction principale. Ces activités sont vues comme une responsabilité sociale de l'entreprise et s'adressent, entre autres, aux employés ou à des organismes à proximité.



DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

DÉFIS ET ENJEUX

À la suite du sondage et du diagnostic territorial, les principaux défis et enjeux soulevés en matière d'agriculture urbaine sont les suivants :

1. SENSIBILISATION À LA PROVENANCE DES ALIMENTS

La population désire de plus en plus se renseigner sur ce qu'elle mange. Il est donc important qu'elle ait les outils et les connaissances nécessaires pour faire des choix qui auront des effets positifs sur sa santé, l'environnement et l'économie.

2. ACCESSIBILITÉ À UNE MEILLEURE ALIMENTATION ET À MOINDRE COÛT

Cet enjeu est une des principales préoccupations citoyennes. L'agriculture urbaine peut y répondre en devenant un moyen complémentaire d'approvisionnement alimentaire ainsi qu'en essayant de pallier les déserts alimentaires et le manque de commerces de proximité.

3. MANQUE D'ACCÈS À DES ESPACES

Les milieux plus denses limitent la pratique de l'agriculture urbaine. En mettant à profit les espaces sous-utilisés ou résiduels ainsi que les balcons et les toits, plusieurs initiatives pourraient ainsi voir le jour.

4. QUALITÉ DE VIE DES QUARTIERS

Les interactions sociales tendent à diminuer dans les milieux urbanisés. L'intégration de l'agriculture urbaine au sein des différents milieux de vie peut amener à une réappropriation de l'espace public par les citoyens, à un nouveau dynamisme social ainsi qu'à un embellissement significatif des quartiers.

L'agriculture urbaine fait partie des diverses formes possibles d'infrastructures vertes à intégrer dans l'aménagement d'une ville. Elle peut contribuer à une meilleure gestion des îlots de chaleur ou du ruissellement des eaux de pluie avec, entre autres, la plantation d'arbres fruitiers ou le remplacement de surfaces bétonnées par des jardins et végétaux comestibles.

5. BAISSE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité tend à diminuer dans les villes, notamment à cause de l'urbanisation. L'agriculture urbaine peut jouer un rôle dans son augmentation compte tenu de la grande diversité des végétaux qui se retrouvent dans les jardins, attirant ainsi une biodiversité faunique.

6. MANQUE DE CONNAISSANCES ET DE RÉSEAUTAGE

Plusieurs initiatives émergent et disparaissent bien souvent par manque de connaissances, de transfert de connaissances, de main-d'œuvre ou par l'absence d'un réseau fort sur le territoire. Un meilleur partage de l'expertise entre organisations ainsi qu'un partage alimentaire pourraient pallier ces problématiques.

7. ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE

La réglementation d'urbanisme élaborée avant le gain en popularité de l'agriculture urbaine doit être révisée afin d'assurer l'émergence d'une agriculture urbaine complète (potagers, garde d'animaux de ferme, encadrement de l'agriculture urbaine commerciale, jardins communautaires et collectifs, aménagements comestibles, etc.).

VISION

La Politique en agriculture urbaine de Longueuil vise à offrir un milieu de vie qui favorise la pratique de l'agriculture urbaine dans une perspective de ville écoresponsable, solidaire et en santé socialement et économiquement. La Politique vise à positionner Longueuil comme une ville innovante en agriculture urbaine et au service des communautés actuelles et futures.

Cet énoncé de vision guidera les chantiers et les actions de la Politique vers l'atteinte de buts communs en matière d'agriculture urbaine. Grâce à la participation des citoyens, d'organismes et d'organisations du territoire ainsi que de la Ville de Longueuil, l'agriculture urbaine sera mise de l'avant.

VALEURS

Les valeurs identifiées ci-après guident les différentes actions de la Politique. Elles proviennent des réponses au sondage effectué auprès des citoyens :

- ▶ Accès à une meilleure alimentation;
- ▶ Milieu de vie de qualité;
- ▶ Embellissement des quartiers;
- ▶ Réappropriation de l'espace;
- ▶ Renforcement des liens sociaux;
- ▶ Outil de développement durable;
- ▶ Sensibilisation des jeunes aux aliments sains et frais.

AXES D'INTERVENTION

Trois axes d'intervention ont été identifiés afin d'orienter les chantiers et les actions de la Politique :

- 1. INSPIRER**
- 2. ENCOURAGER**
- 3. SOUTENIR**

ORIENTATIONS ET CHANTIERS

Les orientations véhiculent les préoccupations municipales quant au développement et au déploiement de l'agriculture urbaine sur le territoire.

La Politique propose trois grandes orientations de développement basées sur l'énoncé de vision et orientées par les trois axes d'intervention, le tout en harmonie avec les plans et politiques élaborés par la Ville de Longueuil qui abordent l'agriculture urbaine.

À ces orientations sont rattachés des chantiers et des actions que la Ville désire mettre en œuvre pour répondre aux différents enjeux identifiés précédemment.



AXE 1 : INSPIRER

ORIENTATION 1

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE URBAINE AFIN DE MOBILISER LA COMMUNAUTÉ ET D'EN FAVORISER SON APPROPRIATION

Pour susciter l'intérêt des citoyens et des organisations du territoire envers l'agriculture urbaine, la mise en place de mesures de promotion et de sensibilisation est nécessaire afin de favoriser son appropriation. La diffusion d'information concernant la pratique de l'agriculture urbaine et de ce que Longueuil a à offrir assure une meilleure mobilisation des différents acteurs sur le territoire. Les différents moyens et actions de mise en œuvre pour promouvoir l'agriculture urbaine doivent permettre à la population une plus grande accessibilité à cette pratique.

Chantier 1.1

Développer des outils et un savoir-faire en agriculture urbaine

Afin de faciliter la mise en œuvre du développement de l'agriculture urbaine sur le territoire de Longueuil, il est important de développer un savoir-faire qui passe par les personnes-ressources de la Ville. Ces personnes pourront développer des outils pour permettre aux citoyens d'avoir des références pour leur projet en agriculture urbaine.

Action 1.1.1 Mettre en place un comité de mise en œuvre de la Politique

Action 1.1.2 Créer et diffuser un guide de référence en agriculture urbaine pour les citoyens
(site Web, médias sociaux, etc.)

Chantier 1.2

Promouvoir les bonnes pratiques et les bénéfices liés à l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est un moteur de développement d'une économie locale, une alliée pour l'environnement et un pilier pour la communauté. C'est pourquoi la Ville de Longueuil désire participer à son développement. Elle vise à introduire une collaboration ainsi qu'un partage avec les citoyens et les acteurs du milieu en agriculture urbaine, rendant ainsi plus accessible et plus soutenue la pratique de l'agriculture urbaine par la collectivité. C'est par l'entremise de ses différents lieux publics, par exemple son marché public, que la Ville pourra soutenir la pratique de l'agriculture urbaine sur son territoire.

Action 1.2.1 Offrir des activités formatives en lien avec l'agriculture urbaine
(ateliers, conférences, kiosques, etc.)

Action 1.2.2 Faire connaître les initiatives et les acteurs du territoire en agriculture urbaine

Action 1.2.3 Promouvoir l'agriculture urbaine afin de favoriser son essor
(site Web, médias sociaux, etc.)

Action 1.2.4 Participer aux concertations et aux plateformes de réseautage en agriculture urbaine

AXE 2 : ENCOURAGER

ORIENTATION 2

AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE INTÉGRANT L'AGRICULTURE URBAINE AFIN DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET EN SANTÉ

L'agriculture urbaine peut contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie. Il a été démontré que la pratique de l'agriculture urbaine bonifie la qualité de vie de la communauté, que ce soit pour la sécurité alimentaire qu'elle procure, comme loisir ou de par le verdissement des quartiers. Il est donc normal de vouloir conjuguer l'agriculture urbaine avec la planification et le développement territoriaux pour assurer une intégration dynamique de l'agriculture urbaine dans chacun des milieux de vie. Les mesures choisies doivent favoriser l'appropriation de l'espace par les citoyens.

Chantier 2.1

Favoriser et soutenir les initiatives en agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire

Les municipalités disposent de nombreux outils pour favoriser et organiser l'agriculture urbaine sur leur territoire. En modifiant la réglementation pour permettre une grande latitude à cette pratique, en soutenant certains projets en agriculture urbaine et en intégrant des lignes directrices dans les projets municipaux, la Ville désire favoriser le développement de l'agriculture urbaine de manière structurée sur son territoire.

- Action 2.1.1 **Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'encadrer et de faciliter la pratique de l'agriculture urbaine sur le territoire**
- Action 2.1.2 **Encourager et soutenir les initiatives des organismes et des milieux scolaires dans les milieux de vie**
- Action 2.1.3 **Poursuivre l'offre d'arbres fruitiers aux citoyens lors de la Journée verte organisée par la Ville**
- Action 2.1.4 **Élaborer un cadre d'aménagement et des lignes directrices afin d'intégrer l'agriculture urbaine dans les projets municipaux**

Chantier 2.2

Privilégier l'agriculture urbaine dans l'aménagement des espaces publics pour en favoriser leur appropriation

Afin de favoriser l'agriculture urbaine dans la planification municipale, il est nécessaire de connaître les espaces disponibles sur le territoire pour permettre son déploiement. Que ce soit par de petits aménagements comestibles ou par de grandes superficies de culture, la Ville a un grand potentiel d'intégration de l'agriculture urbaine sur son territoire.

- Action 2.2.1 **Inventorier les terrains propices à l'implantation d'activités d'agriculture urbaine temporaires ou permanentes (aménagements comestibles, jardins communautaires ou collectifs, etc.)**
- Action 2.2.2 **Augmenter les espaces dédiés aux jardins communautaires ou collectifs**
- Action 2.2.3 **Poursuivre l'intégration de l'agriculture urbaine dans les interventions municipales**
- Action 2.2.4 **Élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des jardins communautaires répondant aux besoins et aux attentes des utilisateurs et de la Ville**
- Action 2.2.5 **Identifier les projets d'agriculture urbaine par une signalétique**

AXE 3 : SOUTENIR

ORIENTATION 3

POSITIONNER LONGUEUIL COMME TERRITOIRE INNOVANT EN AGRICULTURE URBAINE

L'augmentation du nombre de projets en agriculture urbaine ainsi que la présence d'une expertise sur le territoire offrent la possibilité de proposer et d'accueillir des projets formateurs et innovants dans ce domaine.

Pour arriver à cette fin, la pratique de l'agriculture urbaine dans la communauté doit être encouragée. La contribution des organismes en place voués à l'agriculture urbaine est incontournable pour le succès des projets d'agriculture urbaine. La reconnaissance de cette expertise permettra l'émergence de projets qui répondront aux besoins des citoyens.

Chantier 3.1

Encourager les pratiques innovantes et à valeur ajoutée en agriculture urbaine

La Ville désire encourager l'émergence ainsi que le déploiement de projets innovants en agriculture urbaine sur son territoire. Cette initiative peut aussi bien se démontrer par l'implantation d'entreprises en agriculture urbaine que par des projets éducatifs à valeur ajoutée.

- Action 3.1.1 Promouvoir l'implantation d'entreprises en agriculture urbaine en complémentarité avec les activités agricoles périurbaines
- Action 3.1.2 Prévoir un volet éducatif aux projets d'agriculture urbaine (ruches urbaines, écopâturage, etc.)
- Action 3.1.3 Étendre le projet de Jardinothèque dans différentes bibliothèques

MISE EN ŒUVRE

PLAN D'ACTION

ORIENTATION 1

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE URBAINE AFIN DE MOBILISER LA COMMUNAUTÉ ET D'EN FAVORISER SON APPROPRIATION

CHANTIER 1.1 Développer des outils et un savoir-faire en agriculture urbaine	DIRECTION PILOTE	DIRECTIONS EN SOUTIEN ET PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL \$ = 0 à 15 000 \$ \$\$ = 15 000 à 50 000 \$ \$\$\$ = plus 50 000 \$	ÉCHÉANCIER		
				C	M	L
Action 1.1.1 Mettre en place un comité de mise en œuvre de la Politique	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des communications et des affaires publiques Direction des travaux publics Direction du génie	\$	X		
Action 1.1.2 Créer et diffuser un guide de référence en agriculture urbaine pour les citoyens	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des communications et des affaires publiques Direction des travaux publics Direction du génie Organismes	\$	X		
CHANTIER 1.2 Promouvoir les bonnes pratiques et les bénéfices liés à l'agriculture urbaine	DIRECTION PILOTE	DIRECTIONS EN SOUTIEN ET PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL \$ = 0 à 15 000 \$ \$\$ = 15 000 à 50 000 \$ \$\$\$ = plus 50 000 \$	ÉCHÉANCIER		
				C	M	L
Action 1.2.1 Offrir des activités formatives en lien avec l'agriculture urbaine	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des communications et des affaires publiques Direction des travaux publics Direction du génie	\$	X	X	X
Action 1.2.2 Faire connaître les initiatives et les acteurs du territoire en agriculture urbaine	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des communications et des affaires publiques Direction des travaux publics Direction du génie Organismes	\$	X	X	X
Action 1.2.3 Promouvoir l'agriculture urbaine afin de favoriser son essor	Direction des communications et des affaires publiques	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des travaux publics Direction du génie Organismes	\$	X	X	X
Action 1.2.4 Participer aux concertations et aux plateformes de réseautage en agriculture urbaine	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des travaux publics Direction du génie	\$	X	X	X

C : COURT TERME (2020-2021) M : MOYEN TERME (2022-2023) L : LONG TERME (2024-2025)

PLAN D'ACTION

ORIENTATION 2

AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE INTÉGRANT L'AGRICULTURE URBAINE AFIN DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET EN SANTÉ

CHANTIER 2.1 Favoriser et soutenir les initiatives en agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire	DIRECTION PILOTE	DIRECTIONS EN SOUTIEN ET PARTENAIRE	BUDGET ANNUEL \$ = 0 à 15 000 \$ \$\$ = 15 000 à 50 000 \$ \$\$\$ = plus 50 000 \$	ÉCHÉANCIER		
				C	M	L
Action 2.1.1 Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'encadrer et de faciliter la pratique de l'agriculture urbaine sur le territoire	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme		\$	X		
Action 2.1.2 Encourager et soutenir les initiatives des organismes et des milieux scolaires dans les milieux de vie	Direction de la culture, du loisir et du développement social	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme Direction des communications et des affaires publiques Direction du génie Commissions scolaires	\$\$		X	X
Action 2.1.3 Poursuivre l'offre d'arbres fruitiers aux citoyens lors de la Journée verte organisée par la Ville	Direction des travaux publics	Direction des communications et des affaires publiques Direction du génie	\$\$	X	X	X
Action 2.1.4 Élaborer un cadre d'aménagement et des lignes directrices afin d'intégrer l'agriculture urbaine dans les projets municipaux	Direction du génie	Direction de la culture, du loisir et du développement social	\$		X	

C : COURT TERME (2020-2021) M : MOYEN TERME (2022-2023) L : LONG TERME (2024-2025)

PLAN D'ACTION

ORIENTATION 2

AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE INTÉGRANT L'AGRICULTURE URBAINE AFIN DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET EN SANTÉ

CHANTIER 2.2 Privilégier l'agriculture urbaine dans l'aménagement des espaces publics pour en favoriser leur appropriation	DIRECTION PILOTE	DIRECTIONS EN SOUTIEN ET PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL \$ = 0 à 15 000 \$ \$\$ = 15 000 à 50 000 \$ \$\$\$ = plus 50 000 \$	ÉCHÉANCIER		
				C	M	L
Action 2.2.1 Inventorier les terrains propices à l'implantation d'activités d'agriculture urbaine temporaires ou permanentes	Direction du génie	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des travaux publics	\$	X		
Action 2.2.2 Augmenter les espaces dédiés aux jardins communautaires ou collectifs	Direction du génie	Direction des travaux publics Organismes	\$\$\$	X	X	X
Action 2.2.3 Poursuivre l'intégration de l'agriculture urbaine dans les interventions municipales	Direction du génie	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des travaux publics	\$\$\$	X	X	X
Action 2.2.4 Élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des jardins communautaires répondant aux besoins et aux attentes des utilisateurs et de la Ville	Direction de la culture, du loisir et du développement social	Direction des services juridiques	\$	X		
Action 2.2.5 Identifier les projets d'agriculture urbaine par une signalétique	Direction des communications et des affaires publiques	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction du génie	\$	X	X	X

C : COURT TERME (2020-2021) M : MOYEN TERME (2022-2023) L : LONG TERME (2024-2025)

PLAN D'ACTION

ORIENTATION 3

POSITIONNER LONGUEUIL COMME VILLE INNOVANTE EN AGRICULTURE URBAINE

CHANTIER 3.1 Encourager les pratiques innovantes et à valeur ajoutée en agriculture urbaine	DIRECTION PILOTE	DIRECTIONS EN SOUTIEN ET PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL \$ = 0 à 15 000 \$ \$\$ = 15 000 à 50 000 \$ \$\$\$ = plus 50 000 \$	ÉCHÉANCIER		
				C	M	L
Action 3.1.1 Promouvoir l'implantation d'entreprises en agriculture urbaine en complémentarité avec les activités agricoles périurbaines	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme	Direction de la culture, du loisir et du développement social Direction des communications et des affaires publiques Organismes	\$	X	X	X
Action 3.1.2 Prévoir un volet éducatif aux projets d'agriculture urbaine	Direction de la culture, du loisir et du développement social	Direction des communications et des affaires publiques Organismes	\$	X	X	X
Action 3.1.3 Étendre le projet de Jardinothèque dans différentes bibliothèques	Direction de la culture, du loisir et du développement social	Direction des communications et des affaires publiques	\$\$		X	

C : COURT TERME (2020-2021) M : MOYEN TERME (2022-2023) L : LONG TERME (2024-2025)

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

À la suite de l'adoption de la Politique en agriculture urbaine de Longueuil, un comité de mise en œuvre sera créé. Les premières tâches de ce comité verront à assurer le suivi du plan d'action, à y apporter des modifications au besoin et à coordonner l'ensemble des actions.

C'est donc dans un esprit d'ouverture que la Ville de Longueuil entend mettre en œuvre sa Politique en agriculture urbaine. Par des actions simples et accessibles à tous, la Politique cherchera à promouvoir l'agriculture urbaine et son déploiement sur le territoire.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES IMPRIMÉS

- ▶ COCKRALL-KING, Jennifer. *La révolution de l'agriculture urbaine*, Écosociété, 2016, 306 p.
- ▶ LAGNEAU, Antoine, Marc BARRA et Gilles LECUR. *Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature, Le passager clandestin*, 2015, 313 p.
- ▶ MOUGEOT, Luc J.A. *Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable*, CRDI, 2006, 93 p.
- ▶ VILLE DE LONGUEUIL. *Rapport préliminaire sur l'agriculture urbaine*, 2016. [Rapport du Centre d'innovation sociale en agriculture pour le Regroupement des saines habitudes de vie]
- ▶ VIVRE EN VILLE. *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, Vivre en Ville, 2015, 141 p. (coll. Outiller le Québec; 6).

SOURCES TIRÉES D'INTERNET

- ▶ AYALON, Rotem. *Villes nourricières : 12 effets positifs de l'agriculture urbaine sur les collectivités*, Magazine 100 degrés, [En ligne], 12 avril 2017.
<https://centdegres.ca/magazine/amenagement/12-effets-positifs-de-lagriculture-urbaine-sur-les-collectivites/>
- ▶ BA, Awa, et Christine AUBRY. *Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts?*, [En ligne], Norois, n° 221, 2011, p. 11-24.
<https://norois.revues.org/3739>
- ▶ COLLECTIF. *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, [En ligne], Montréal, Les éditions en environnement VertigO, 2013.
<http://www.editionsvertigo.org/images/livres/extraits/14.pdf>
- ▶ DUCHEMIN, Éric, Fabien WEGMULLER et Anne-Marie LEGAULT. *Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers*, Vertigo, [En ligne], vol. 10, n° 2, septembre 2010.
<http://vertigo.revues.org/10436>
- ▶ JARDINS ET POTAGERS URBAINS, [En ligne].
<https://jardinpotagerurbain.wordpress.com/>
- ▶ LACOURT, Isabelle, et Maurizio MARIANI. *Penser des politiques alimentaires urbaines qui dessinent les contours d'un nouvel aménagement territorial : un défi à la mesure du futur Institut de la ville durable*, [En ligne], Novalaise, Eating City, 18 mars 2014.
http://www.eatingcity.org/wp-content/uploads/2014/07/Eatingcity_CE_La-ville-durable.pdf
- ▶ RÉSEAU D'AGRICULTURE URBAINE DE QUÉBEC. [En ligne]
<https://rauq.org>
- ▶ STATISTIQUE CANADA. *Longueuil, V [Subdivision de recensement], Québec et Longueuil, TÉ [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016*, [En ligne], produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- ▶ VIVRE EN VILLE (s.d.). *Agriculture urbaine*, [En ligne], Collectivitesviables.org, Vivre en Ville.
<http://collectivitesviables.org/articles/agriculture-urbaine/>

POLITIQUE EN AGRICULTURE URBAINE

JANVIER 2020